

Aucun engagement sÃ©rieux pour la protection des ocÃ©ans

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
September 2019

La confÃ©rence internationale de l'ONU visant Ã protÃ©ger la biodiversitÃ© dans la haute mer et les fonds marins s'est conclue le 30 aoÃ»t sur une note amÃ©re, en l'absence d'engagements sÃ©rieux pris par plusieurs Ã‰tats pour sauvegarder les deux tiers des ocÃ©ans. Si on avait bon espoir au dÃ©part que des progrÃ¨s seraient faits au cours des deux semaines qu'ont durÃ© les nÃ©gociations, "des divergences notables" entre les 190 pays participants ont fait surface en fin de course, a fait savoir l'ONU par voie de communiquÃ©. Plusieurs pays sont restÃ©s campÃ©s sur leur position, s'opposant notamment Ã la crÃ©ation d'un organisme international qui puisse dÃ©signer des zones "sanctuaires" dans les ocÃ©ans et mener ou rÃ©viser des Ã©tudes environnementales pour jauger de l'impact de certaines activitÃ©s humaines sur la haute mer. Le texte du traitÃ© vise ultimement Ã ce que 30 % des espaces situÃ©s en haute mer soient protÃ©gÃ©s d'ici 2030. Au sortir de la ConfÃ©rence intergouvernementale sur la biodiversitÃ© marine dans les zones qui ne sont pas de compÃ©tence nationale, l'ONU a dit craindre "de voir chavirer la barque qui devrait les conduire [en 2020] Ã l'adoption, par l'AssemblÃ©e gÃ©nÃ©rale, d'un instrument international juridiquement contraignant" sur la haute mer. Les ONG participantes ont vivement dÃ©plorÃ© la tournure des discussions.Â

La prochaine ronde de nÃ©gociations du TraitÃ© sur la haute mer, prÃ©vue du 23 mars au 4 avril 2020, devrait normalement Ãªtre l'ultime chance pour les parties de s'entendre sur un accord contraignant, susceptible de protÃ©ger adÃ©quatement les espaces ocÃ©aniques, abritant des organismes vivants Ã l'origine de 50 % de l'oxygÃ¨ne produit sur Terre.

Isabelle ParÃ© -Â Le Devoir